



Communiqué de presse

UN CAS D'ÉCOLE : INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU GROS-SEUC !

Les Delémontaines et les Delémontains sont invités à découvrir la centrale solaire photovoltaïque du Gros-Seuc le vendredi 25 mai. Visites de l'installation, lâcher de ballons et concours sont au programme de ce rendez-vous ludique organisé par les SID, en collaboration avec la direction, les enseignants et les élèves de l'école, dans le cadre des Journées du soleil.

Depuis 2004, les Journées du soleil font la promotion de l'énergie solaire à travers de nombreuses manifestations qui permettent au public de découvrir ses nombreuses applications et avantages.

A l'occasion du lancement de l'édition 2018, le vendredi 25 mai, les SID mettent sur pied une journée porte ouvertes à l'intention de la population delémontaine, qui pourra visiter la centrale solaire photovoltaïque du Gros-Seuc.

Le 9^e producteur d'AMBRE et TOPAZE mis en service par les SID en Ville de Delémont se compose de 384 panneaux photovoltaïques qui sont disposés sur une surface de 625 m². Depuis sa mise en service en décembre de l'année dernière, la centrale du Gros-Seuc a déjà produit quelque 15'000 kWh d'électricité, pour une puissance installée de 129 kilowatts. A ce rythme, la consommation annuelle de toute l'école sera inférieure à la production de la centrale. A élèves brillants, centrale brillante !

Pour les visiteurs les plus courageux, le camion-nacelle des SID sera à disposition pour voir les panneaux photovoltaïques en toiture. L'occasion aussi, pour certains d'entre eux, de retrouver la classe où ils ont étudié durant leur enfance.

Le programme du 25 mai

A 15h, début des portes ouvertes, avec la cérémonie officielle ouverte au public.

Suivra un lâcher de ballons, estampillés « Journées du soleil » par les élèves de l'école du Gros-Seuc

Les visites des installations se poursuivront jusqu'à 20h30.

Pour l'occasion, les SID organisent un grand concours, avec 1'000.- de bons UCD à la clé au total.

Delémont, le 22 mai 2018